

# Un mois après l'incendie de Cimiez : que sont-ils devenus ?

« Le palais l'Aiglon sera refait à l'identique »



Le palais va être reconstitué à l'identique, au prix d'un an et demi de travaux.

(photo Ph. F)

Le palais l'Aiglon appartient depuis un siècle à la même famille. L'immeuble a été édifié dans les années 1900 par l'arrière-grand père pour en faire un hôtel dans ce quartier très prisé alors par les riches étrangers en villégiature. Une fois construit, il change de destination pour être exploité en appartements meublés saisonniers, avant que ces grands logements de 120 à 170 m<sup>2</sup> ne soient finalement loués à l'année.

Mireille et Jean-Yves Murgue sont encore sous le choc de cette nuit terrible. Le feu s'est déclaré au pied de la cage d'escalier du -1, juste en face de leur propre appartement : « Heureusement, notre porte était blindée, cela nous a protégés », nous racontent-ils. La face externe de la porte a été entièrement calcinée et la fumée a envahi le logement.

## Une « merveille » réduite en cendres

Chris et Stéphane, deux techniciens de la société SIS spécialisés dans les interventions

après sinistre, s'activent depuis plusieurs jours à décontaminer les appartements en épongeant la suie qui souille tout : « C'est une matière très corrosive qui ronge même les métaux ». Les particules nocives se sont infiltrées partout.

Dans les parties de l'immeuble les plus touchées, la suie coule des murs en traînées noirâtres. « Regardez la cage de l'ascenseur ! Elle est totalement carbonisée, même la ferronnerie a été tordue sous l'effet de la chaleur », se désole Mireille Murgue. « Cet ascenseur en bois était d'origine ? C'était une pure merveille que nous avons faite restaurer récemment et mettre aux normes techniques exigées pour 2015... »

Le faux marbre ornant les escaliers a littéralement fondu. Les superbes stucs sont méconnaissables. Les verres de l'immense marquise donnant sur le jardin ont éclaté.

« Cela crève le cœur. Mais grâce aux photos et aux documents que nous avons sauvés, nous allons pouvoir tout reconstituer à

l'identique. C'est un devoir que de restituer ce patrimoine légué par nos aïeux. ».

## Dix-huit mois de travaux

Le préjudice subi ? Sans nul doute supérieur au million d'euros. « Nous attendons les évaluations des assurances avant de commencer les gros travaux de réhabilitation. Il faudra près d'un an et demi pour tout refaire. Mais grâce à la Ville qui a levé l'arrêté municipal d'interdiction pour certains appartements, des locataires ont d'ores et déjà pu réintégrer les lieux ».

Jean-Yves, Mireille Murgue et les autres propriétaires de cette résidence indivise n'ont pas manqué de relire attentivement le contrat d'assurance de l'immeuble : « Notre assurance couvre bien la combustion par flammes ».

PH. F.